

PARC NATIONAL DU FJORD-DU-SAGUENAY

CAMPING

Camping Baie-Éternité

Prêt-à-camper
• 46, 47, 52, 55, 59, 63 et 64



Chien autorisé



Boucle sans services et sites de prêt-à-camper

Boucle avec services (eau et électricité)

B

D

C

A

Vers la route 170

4 km

Vers le Centre de découverte et de services

3 km



Rivière Éternité

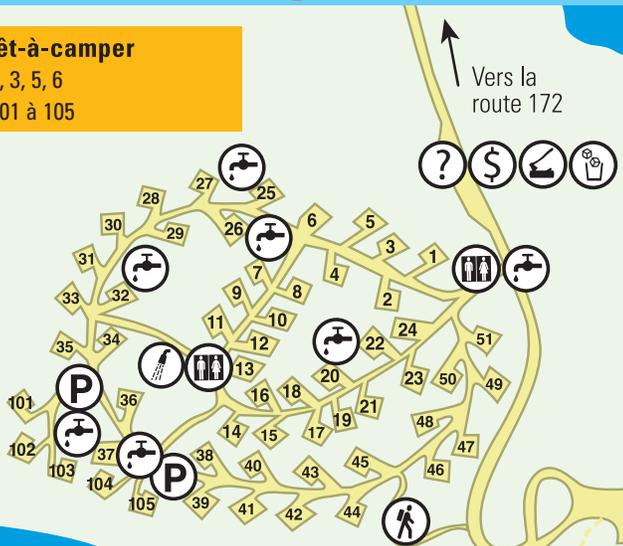
Camping Le Bleuvert



Prêt-à-camper

- 1, 3, 5, 6
- 101 à 105

Vers la route 172



Sans services: 1 à 37
Avec services: 38 à 51 (eau et électricité)

Vers le centre de découverte et de services



Baie Sainte-Marguerite

Camping La Pointe-du-Moulin



Prêt-à-camper

- 7 à 11



Vers le centre de découverte et de services

Baie Sainte-Marguerite
Grève sablonneuse



2,3 km

Vers le belvédère La Halte du Béluga
0,7 km

- | | | | | | | | |
|---------------------|------------------|--|---------------------|---------------------|--------------|-----------|-----------------------------------|
| Information | Toilettes | Camping de groupe, Aire de débordement | Téléphone public | Location de chalets | Glace | Zodiac | Stationnement |
| Douche | Poste de vidange | Aire de feu conjointe | Borne de perception | Randonnée pédestre | Bois | Croisière | Dépanneur |
| Salle communautaire | Point d'eau | Aire de jeux | Via Ferrata | Buanderie | Kayak de mer | Voile | Location de vélos et de remorques |

Marc Loisel, parc national du Fjord-du-Saguenay, Sépaq

Pour une cohabitation harmonieuse avec la faune, adoptez les comportements responsables suivants :



Ne laissez aucune nourriture ou produit odorant dans votre tente ou sur votre emplacement (incluant les eaux de vaisselle). Gardez en tout temps vos provisions dans le coffre de votre véhicule;



Déposez IMMÉDIATEMENT vos déchets et votre recyclage aux endroits prévus à cet effet;



Ne brûlez ou ne déposez aucun déchet dans les ronds de feu;

Évitez d'approcher un ours ou tout autre animal sauvage (ex. : prise de photos);

En cas de rencontre fortuite, éloignez-vous doucement.

RÈGLES DE VIE AU CAMPING

- Ne laissez pas de traces de nourriture à portée des animaux pour éviter de les attirer.
- Le piétinement est dommageable pour la végétation. Évitez de marcher en dehors des sentiers et endroits prévus à cette fin.
- Pour conserver la quiétude des lieux, le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et l'utilisation modérée des génératrices est tolérée entre 10 h et 20 h.
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 6 personnes (max. 4 adultes pour le prêt-à-camper traditionnel).
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 2 tentes ou 1 équipement récréatif immatriculé, 1 tente et une tente-cuisine sans fond là où les dimensions le permettent.
- Jusqu'à 2 véhicules peuvent être stationnés par emplacement si le stationnement est autorisé et accessible.
- Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir.
- Veuillez déposer vos matières résiduelles dans les contenants prévus à cette fin.
- L'installation d'une bâche ou d'une corde pour sécher les vêtements est permise dans les limites de l'emplacement. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.
- La vitesse maximale permise dans les secteurs de camping est de 10 km/h.
- Il est interdit d'amener un animal, à l'exception des chiens-guides et des chiens tenus en laisse aux endroits désignés à cette fin. Consultez les règles d'encadrement et les endroits autorisés dans le Guide Découverte ou au sepaq.com/animaux et veuillez respecter la signalisation à cet effet.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts. Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

www.inspection.gc.ca



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada

NE PAS NOURRIR LES ANIMAUX



POURQUOI? Le milieu naturel leur fournit déjà tout ce dont ils ont besoin. De plus, une trop grande familiarité entraîne des risques pour les visiteurs (vol de nourriture, transmission de maladies, bris de matériel, etc.) et pour les animaux (mauvaise nutrition, mortalité routière, diminution de leur capacité de survie, etc.).

Merci pour votre collaboration.